



PROCES-VERBAL

Assemblée bourgeoise
Mercredi 8 décembre 2010 à 20h00
Salle communale 2538 Romont

Présents :	Présidence	Jean-Daniel Benoit
	Caissier	Louis Voiblet
	Secrétaire:	Sandra Burger
	Garde-forestier	Samuel Burkhalter
	Ayants droit	12
	Scrutateur	Marcel Benoit

Ordre du jour

1. Présentation et acceptation du budget 2011
2. a) Discuter et éventuellement accepter un crédit
de CHF 930'000.00 pour la réfection du chemin de la montagne de Romont
b) discuter et éventuellement accepter la convention avec la bourgeoisie de Perles
pour le financement et l'octroi de subventions
3. Divers et imprévus

Délibérations

1. Présentation et approbation du budget 2011

Louis Voiblet, caissier, présente chaque compte du budget 2011 à l'assemblée. Le budget 2011 présente un excédent de charges de CHF 3'444.00, soit CHF 5'200.00 pour le compte forestier et - CHF 8'644.00 pour le compte bourgeois.

Le président informe l'assemblée que les gaubes seront à nouveau pareilles aux années antérieures, soit 3 stères de bois. En 2009, l'année était exceptionnelle, d'où les 6 stères offerts.

Le président ouvre la discussion.

Yvan Kohler demande à combien se monte la fortune de la bourgeoisie. Elle est d'environ CHF 1,5 mio y compris la valeur des bâtiments et les terrains.

L'assemblée accepte le budget 2011 par 12 voix, soit à l'unanimité.

2. a) Discuter et éventuellement accepter un crédit de CHF 930'000.00 pour la réfection du chemin de la montagne de Romont

b) discuter et éventuellement accepter la convention avec la bourgeoisie de Perles pour le financement et l'octroi de subventions

Le huissier Marcel Benoit a distribué à chaque bourgeois avant l'assemblée un message de la bourgeoisie de Romont contenant toutes les explications relatives au crédit pour l'assainissement de la route de la Montagne de Romont.

Le président estime que le taux de subventionnement de 70% pour la construction nouvelle de la route forestière et de la piste à machines est très positif. De plus, les bourgeoisies de Lengnau et Pieterlen ont accepté ce projet lors de leurs assemblées respectives.

Samuel Burkhalter informe l'assemblée que dans les années 1980, le canton subventionnait de tels travaux, mais que ces subventions avaient été abandonnées suite à la mauvaise conjoncture pour être à nouveau accordées dès 2008 grâce à la péréquation financière. Dès ce moment, la bourgeoisie s'est posé la question de savoir s'il ne fallait pas profiter de cette manne pour étudier un projet pour le chemin de la montagne de Romont.

Roger Benoit demande si les bourgeoisies de Plagne et Vauffelin participeront financièrement au projet. Le président explique à l'assemblée qu'une séance avec ces 2 bourgeoisies a eu lieu le 6 octobre dernier, qu'elles ont été informées et ont entrepris des discussions à l'interne de leurs conseils. Pour l'instant, la bourgeoisie de Plagne a fait

savoir au président qu'elle serait favorable à participer au projet tandis que la bourgeoisie de Vauffelin a fait part de la même réflexion à Samuel Burkhalter. La bourgeoisie de Romont avait fait part d'une demande de 2% à charge de chaque bourgeoisie.

Jean-Pierre Kohler demande si les propriétaires de chalets participeront financièrement au projet. Le président explique que la meilleure solution pour faire participer tout le monde serait la mise en place d'un syndicat, car actuellement, il existe seulement une amicale du chemin de la montagne et personne n'est obligé d'en faire partie. D'autre part, les bourgeoisies de Pieterlen et Lengnau désirent entreprendre au plus vite les travaux de réfection, qui seraient reportés de plusieurs années dans l'attente de la fondation d'un syndicat.

Christiane Kohler demande pourquoi la bourgeoisie de Lengnau a refusé de prendre 7% supplémentaires à sa charge et de n'assumer que 30% des coûts. Samuel Burkhalter explique que cette bourgeoisie n'exploite pas de bois dans sa réserve forestière et que d'autre part, elle a déjà pris certains travaux de réfection à sa charge sans demander de participation aux deux autres bourgeoisies.

Le président informe l'assemblée qu'une demande de don à la fondation Pattenschaft sera encore entreprise.

Yvan Kohler informe l'assemblée que le conseil municipal a déjà discuté de ce projet, même si la bourgeoisie n'a pas encore fait de demande formelle. La somme de CHF 30'000.00 a été avancée et il serait peut-être possible d'entrer en matière pour un financement de CHF 3'000.00 par année sur 10 ans.

Depuis 1996, tous les chemins forestiers sont interdits à la circulation, toutefois ces interdictions n'étaient pas respectées et il est confirmé par Samuel Burkhalter que le chemin d'accès principal à un restaurant ou une métairie est public, contrairement aux chemins forestiers annexes.

L'assemblée accepte le crédit de CHF 930'000.00 pour la réfection du chemin de la montagne de Romont par 11 voix et 1 abstention.

3. Divers et imprévus

Le président informe l'assemblée que les nouveaux employés de l'administration sont en place et prennent leurs marques.

Le président informe l'assemblée que le conseil de bourgeoisie s'est réuni dernièrement avec la commission des bâtiments pour discuter du planning des travaux de rénovation du petit logement dans le bâtiment du restaurant communal.

Le président informe l'assemblée que les coûts relatifs à la rénovation du stand de tir se montent actuellement à CHF 260'000.00 alors que le crédit d'engagement accordé par l'assemblée était de CHF 250'000.00.

Le président informe l'assemblée que la bourgeoisie d'Orvin a visité la cabane forestière, que la bourgeoisie de Prêles a écrit un courrier de félicitations et que des locations ont été enregistrées en 2010.

Le président informe l'assemblée que l'Association des bourgeoisies du Jura bernois tiendra ses assises à Romont le 24 septembre 2011.

Yvan Kohler informe l'assemblée sur le suivi du dossier des éoliennes à la montagne de Romont.

Didier Kohler demande s'il n'est plus prévu d'installer des passages pour VTT. Le président informe l'assemblée que pour le moment, rien n'est prévu.

Le président remercie toutes les personnes qui ont oeuvré en faveur de la bourgeoisie durant l'année 2010..

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée à 21h 55.

Pour l'assemblée bourgeoise de Romont

Le président

La secrétaire

Jean-Daniel Benoit

Sandra Burger

2538 Romont, le 8 décembre 2010